

BON DE COMMANDE

VIDANGE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dans le cadre de la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la Communauté de Communes

« Entre Saône et Grosne » a souhaité mettre à votre disposition un service d'entretien des assainissements non collectifs.

Pour leur bon fonctionnement, les fosses septiques doivent être vidangées lorsque les boues atteignent 50 % du volume utile.

La nécessité de la vidange sera justifiée, lors du contrôle effectué par le technicien mandaté par le SPANC ou par l'urgence d'un dysfonctionnement.

La CCESG a fait le choix de l'entreprise EPUR sur les critères compétences et qualité, la mutualisation des commandes permettant des prestations économiques, à charge du propriétaire ou de l'occupant des lieux,

Nature de la prestation sur avis de la Communauté de Communes : Vidange programmée (dans les 2 mois)

Mr, Mme, Melle....., Locataire Propriétaire, souhaite bénéficier du service entretien mis en place par le SPANC de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne.

Ainsi, une vidange serait nécessaire sur mon installation située :

Adresse

Commune.....

Le cas échéant, Nom et Prénom du propriétaire.....

Tél (fixe ou portable).....

.Adresse du propriétaire.....

Date de la dernière vidange.....

IMPORTANT
N° de la parcelle

ATTENTION !

Ce bon de commande rempli par mes soins, n'a pas de valeur de facture, le devis définitif de ma vidange sera établi sur place au moment de la prestation, Je m'engage à payer le prix du devis définitif dès réception de la facture.

Je préviens au minimum 48 heures à l'avance l'entreprise EPUR Assainissement au 03 85 20 50 00, si je ne peux pas être présent au rendez-vous.

Si la localisation des ouvrages à vidanger ne peut pas être rendu accessible, un déplacement sans intervention vous sera facturé.

Merci de remplir la colonne "prix de la prestation commandée" en y reportant le prix adapté à votre cas.

Prestation vidange ANC Tarifs valables jusqu'au 31/12/2016	Prix en € TTC (Tva : 10%) Logement de plus de 2 ans		Prix en € TTC TVA : 20%)* Autre cas		Prix de la prestation commandée	Prix de la prestation réalisée
	Prestation dans le cadre d'une tournée	Prestation réhabilitation (hors tournée)	Prestation dans le cadre d'une tournée	Prestation réhabilitation (hors tournée)		
1) Vidange partielle ou totale d'une installation ≤ 2000l avec ou sans bac dégraisseur (forfait)	141	228	154	248		
2) Vidange d'une installation de 2001 à 3000l avec ou sans bac dégraisseur	160	263	175	287		
3) Supplément à une vidange d'une installation de 3000l (par tranche de 1000l supplémentaire)	33	3	36	36		
4) Vidange d'un bac dégraisseur seul (forfait)	86	120	94	131		
5) Mise en place d'une longueur de tuyaux d'aspiration > 30m (par tranche de 10m supplémentaires)	11	11	12	12		
6) Dégagement d'un regard de visite (heure)	57	57	62	62		
7) Déplacement sans intervention (forfait)	57	132	62	144		

J'ai pris connaissance des points ci-dessus et je certifie sur l'honneur que :

* L'installation à vidanger plus de 2 ans (TVA à 10%)

* Autre cas (TVA à 20%)

Remarques (accès difficile, distance importante).....

Signature du demandeur :

Nom.....Prénom.....Date.....

Lu et approuvé (à la commande)

Lu et approuvé (fin de travaux)

**Bon de commande à envoyer à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne (Par fax : 03 85 44 09 99)
 Par mail : c-communes-saone-grosne@wanadoo.fr, par courrier: Rue des Muriers 712410 Sennecey le Grand**